

GROUPE ARC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.500.000 euros
Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonzio – RENNES
709.200.323 RCS RENNES

26/06/2026

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 10 juin 2026

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
Le 31 décembre 2025

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,

Le mercredi 10 juin à quatorze heures trente,

L'Assemblée est constituée de la Société ARC ATLANTE, SAS au capital de 6.122.160 € dont le siège social est 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonzio à RENNES, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 352.111.009, Associé unique de la Société GROUPE ARC,

Représentée par son Président, Monsieur Philippe GIRARD.

La Société GRANT-THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est présente et représentée par Mme DICHARRY.

En sa qualité de Président de la Société ARC ATLANTE, M. Philippe GIRARD a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

Présentation du :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

et :

- * Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- * Approbation des conventions visées à l'article L 227.10 du Code du Commerce,
- * Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- * Affectation des résultats,
- * Pouvoirs pour formalités.
- * Questions diverses.

PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **résultat déficitaire de – 801.336,60 €**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIÈME RÉOLUTION - APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L 227.10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu de conventions visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et le Président.

TROISIÈME RÉOLUTION - QUITUS AU PRÉSIDENT ET AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Associé unique décide d'affecter **le déficit de – 801.336,60 €** au poste « REPORT A NOUVEAU ».

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

CINQUIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

CLÔTURE

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à quinze heures trente. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

DocuSigned by:

60635BE1A1B1446...

26/06/2026

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

Plaquette

GROUPE ARC

31/12/2025





Rydge Conseil
Expertise Comptable, Gestion sociale, Conseil
Rue de la Terre Victoria

Parc Edonia
35768 Saint Grégoire Cedex

Téléphone : 02.23.46.33.00
Site internet : www.rydge.fr

SAS Groupe Arc
1 Rue Geneviève de Gaulle Anthonioz
35200 RENNES

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 08/01/2026, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS Groupe Arc relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	39 249 345	€
• Chiffre d'affaires :	9 844 214	€
• Résultat net comptable :	-801 336	€

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

RYDGE Conseil

Maryvonne
Kervrann

2026.05.07
13:42:53 +02'00'

Maryvonne Kevrann
Associée, Expert-comptable



GROUPE ARC

26/06/2026

Bilan Actif

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	42 097	37 239	4 858	10 202
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	110 000		110 000	235 000
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	152 097	37 239	114 858	245 202
	Immobilisations corporelles	Terrains	247 463		247 463	247 463
		Constructions	2 609 230	1 357 208	1 252 022	1 336 028
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	531 237	447 807	83 430	66 811
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	3 387 931	1 805 015	1 582 915	1 650 303
	Immobilisations financières (2)	Participations	64 450		64 450	64 550
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	8 000		8 000	8 000
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	17 720		17 720	18 014
	TOTAL		90 170		90 170	90 564
Total de l'actif immobilisé (III)			3 630 200	1 842 255	1 787 945	1 986 070
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens	31 651 192	264 219	31 386 973	30 365 806
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)	6 141	6 141		
		Marchandises				
		TOTAL	31 657 334	270 360	31 386 973	30 365 806
	Créances (3/4)	Avances et acomptes versés sur commandes	1 158 173		1 158 173	1 375 524
		Créances Clients et Comptes rattachés	136 225		136 225	444 174
		Autres créances	1 861 999		1 861 999	2 219 729
		Charges constatées d'avance	362 926		362 926	245 311
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	2 361 151		2 361 151	2 909 215
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	2 555 102		2 555 102	1 827 804
		TOTAL	2 555 102		2 555 102	1 827 804
Total de l'actif circulant (IV)			37 731 761	270 360	37 461 400	36 478 351
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			41 361 961	2 112 615	39 249 345	38 464 421
Renvois : (1) Dont droit au bail					110 000	235 000
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont à moins d'un an					2 361 151	
(4) Dont à plus d'un an						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

GROUPE ARC

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 2 500 000)	2 500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 233	18 233
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	826 983	826 983
	Report à nouveau	2 843 846	5 117 405
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-801 336	-2 273 559
	Situation nette avant répartition	5 437 726	4 239 063
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	280 191	258 684
	Total des capitaux propres (I)	5 717 917	4 497 748
	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques	30 000	15 000
	Provisions pour charges	54 056	70 700
	Total des provisions (II)	84 056	85 700
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 860 000	3 360 000
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	44 463	28 110 402
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	4 904 463	31 470 402
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 673	418 671
	Dettes fiscales et sociales	1 567 750	1 961 525
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 069 484	30 373
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	33 447 371	33 880 973
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		39 249 345	38 464 421
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		33 447 371	33 880 973

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	2 058 784		2 058 784	1 362 213
	- Services	7 785 430		7 785 430	7 024 965
	Montant net du chiffre d'affaires	9 844 214		9 844 214	8 387 179
	Production stockée			1 285 386	1 730 823
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			16 643	245 135
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			110 396	
	Autres produits			7 190	8 468
Total des produits d'exploitation (I)				11 263 831	10 371 606
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			8 398 061	8 153 786
	Impôts, taxes et versements assimilés			276 553	272 288
	Salaires			3 769 079	4 201 219
	Cotisations sociales			1 853 560	2 194 718
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 645	130 964
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			264 219	
	Dotations aux provisions			15 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			174 878	
	Autres charges			174	77
Total des charges d'exploitation (II)				14 879 172	14 953 054
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-3 615 341	-4 581 447
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)			102 933	1 830 767
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			3 750	4 550
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			2 000 000	237
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				2 106 683	1 835 555
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			157 352	262 425
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				157 352	262 425
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				1 949 330	1 573 129
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				-1 666 011	-3 008 318



Compte de résultat

GROUPE ARC

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4) (VII)		56 358
Charges exceptionnelles (5) (VIII)	21 506	35 052
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-21 506	21 305
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	-886 181	-713 453
Total des produits (I + III + V + VII)	13 370 514	12 263 519
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 171 850	14 537 079
BÉNÉFICE OU PERTE	-801 336	-2 273 559
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	91 104	68 093
(2) Dont produits concernant les entités liées	102 933	1 830 767
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

26/06/2026

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

SAS Groupe Arc

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice	4
1.1.	Evénements principaux	4
1.2.	Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes	4
2.	Principes et méthodes comptables	4
2.1.	Principes généraux	4
2.1.1.	Règlement comptable	4
2.1.2.	Dérogations	5
2.2.	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.2.1.	Changement de réglementation comptable	5
3.	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7
3.1.	Actif immobilisé	7
3.1.1.	État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2.	Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.3.	Durées d'amortissement	10
3.1.4.	Dépréciations de l'actif immobilisé	10
3.1.5.	Amortissements et dépréciations – État de rapprochement entre ouverture et clôture	10
3.1.6.	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	10
3.1.7.	Informations relatives aux filiales et participations	12
3.2.	Actif circulant	13
3.2.1.	État des stocks	13
3.2.2.	Créances	14
3.2.3.	Produits à recevoir	15
3.2.4.	Actif circulant / dépréciations	15
3.2.5.	Charges constatées d'avance	15
3.3.	Capitaux propres	16
3.3.1.	Capital social	16
3.3.2.	Actions propres, parts bénéficiaires	16
3.3.3.	Variation des capitaux propres	16
3.3.4.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	16
3.4.	Passifs et provisions	17

3.4.1.	Provisions	17
3.5.	Dettes	19
3.5.1.	Dettes financières et autres dettes	19
3.5.2.	Charges à payer	20
3.6.	Compte de résultat	21
3.6.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	21
4.	Informations relatives à la fiscalité	22
4.1.	Crédits d'impôt	22
4.2.	Impôt sur les bénéfices	22
4.2.1.	Ventilation	22
4.2.2.	Intégration fiscale	22
5.	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	23
5.1.	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	23
5.2.	Engagements financiers donnés et reçus	23
5.3.	Engagements pris en matière de crédit-bail	24
6.	Informations relatives à l'effectif	25
6.1.	Informations relatives à l'effectif	25

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

Au cours de l'exercice, la société Groupe Arc a bénéficié de l'abandon d'un compte courant d'associé pour un montant de 2 M€, consenti par sa société mère, Arc Atlante.

Parallèlement, la société Groupe Arc a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 2 M€, réalisée par incorporation de comptes courants d'associés.

1.2. Événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Néant.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

2.1.1. Règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

2.1.2. Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation :

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- A la durée de l'exercice comptable.

2.2. Changement de règles et méthodes comptables

2.2.1. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice 2024".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés à la suite de cette annexe dans la rubrique « Comptes annuels de transition ».

Sur l'exercice 2025, les principaux postes impactés par l'application du règlement ANC N°2022-06 sont les suivants :

Au niveau du compte de résultat :

- Les produits de cessions d'immobilisations réalisés en 2025 s'élèvent à 110 396 € et sont présentés en produits d'exploitation quand en 2024, ils s'élevaient à 56 358 € et étaient présentés en résultat exceptionnel.

- Les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées en 2025 s'élèvent à 174 878 € et sont présentées charges d'exploitation quand en 2024, elles s'élevaient à 13 391 € et étaient présentées en résultat exceptionnel.
- A la suite de la suppression de la technique du transfert de charges, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :
 - Remboursements de charges de personnel : comptabilisés au compte 649 « Remboursements sécurité sociale » donc directement en déduction du poste « Salaires » ;
 - Refacturations de charges : comptabilisés au compte 708 « Refacturation charges de copro. » et « Refacturation Charges d'impôts dans le poste « Production vendue » ;
 - Indemnités d'assurance reçues : comptabilisés pour un montant de 5029 € au compte 7587 « Indemnités d'assurance » dans le poste « Autres produits ».

Au bilan :

- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 245 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ». Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 363 K€ et sont présentées dans la rubrique « Créances ».
- Les dettes de comptes courants d'associés s'élevaient à 28 097 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur la ligne du passif « Emprunts et dettes financières diverses ». Les dettes de comptes courants d'associés au titre de 2025 s'élèvent à 26 009 K€ et sont présentées dans la rubrique « Autres dettes ».

3. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés par la suite.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

3.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	279 838	-	127 740	152 098
Corporelles	Terrains	247 464	-	-	247 464
	Construction sur sol propre	1 903 039	-	-	1 903 039
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	802 538	10 390	106 737	706 191
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	15 422	65 591	47 724	33 289
	Matériel de bureau et mobilier informatique	503 208	28 811	34 071	497 948
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		3 471 671	104 792	188 531	3 387 932
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	64 550	-	100	64 450
	Autres titres immobilisés	8 000	-	-	8 000
	Prêts et autres immobilisations financières	18 015	201	495	17 721
TOTAL IV		90 565	201	595	90 171
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		3 842 073	104 994	316 866	3 630 201

3.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		34 636	5 344	2 740	37 239
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	767 943	44 616	-	812 559
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	601 606	38 875	95 831	544 649
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	15 026	8 328	9 499	13 854
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	436 793	30 483	33 323	433 953
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		1 821 367	122 301	138 653	1 805 016
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		1 856 003	127 645	141 393	1 842 255

3.1.3. Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Mobilier appartement témoin	Linéaire	1 à 2 ans

3.1.4. Dépréciations de l'actif immobilisé

Aucune dépréciation de l'actif immobilisé n'a été constatée au cours de l'exercice.

3.1.5. Amortissements et dépréciations – État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	34 636	5 344	-	2 740	-	37 239
Corporelles	1 821 367	122 301	-	138 653	-	1 805 016
Financières	-		-		-	-
TOTAL	1 856 003	127 645	-	141 393	-	1 842 255

3.1.6. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

3.1.6.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.6.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.6.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières et titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Lorsque la valeur actuelle à la date de clôture est inférieure à la valeur d'actif brut, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

3.1.7. Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau en avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en %)	Quote part résultat	Valeurs comptables des titres détenus		Bilan		Résultat dernier exercice	Compte de résultat		
					Brute	Nette	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers		Charges	Produits	
							Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif		QP de perte compte 664	QP de bénéfice compte 761	Produits financiers sur avance C/C
SCI Arc Investissement	260 000	331 576	10%	7 158	26 000	26 000	13 617		71 576		7 157,56	
SCI Actipole A	130 000	242 022	5%	5 601	6 500	6 500	8 828		112 022		5 601,12	
SCI Actipole B	65 000	78 406	5%	670	3 250	3 250	3 823		13 406		670,31	
SCI Actipole C	130 000	187 079	5%	2 854	6 500	6 500	4 547		57 079		2 853,94	
SCI Actipole E	130 000	206 801	5%	3 840	6 500	6 500	9 775		76 801		3 840,06	
SCI Actipole F	130 000	196 291	5%	3 315	6 500	6 500	5 531		66 291		3 314,55	
SCI Arc développement	100 000	-117 048	1%	-2 170	1 000	1 000		2 766	-217 048	2 170,48		
SCCV AP Ouest	20 000	-849 903	1%	-8 699	200	200	7 101		-869 903	8 699,03		
SNC Arc Aménagement	10 000	108 624	80%	78 899	8 000	8 000	711 935		98 624		78 898,86	
Arc Promotion Tardieu	10 000	69 598	1%	596	100	100			59 598		595,98	
TOTAL	985 000	453 446		92 063	64 550	64 550	765 156	2 766	-531 554	10 870	102 932	

Toutes les sociétés filles clôturent leurs comptes au 31/12/2025.

3.2. Actif circulant

3.2.1. État des stocks

Les stocks sont évalués en application des dispositions du plan comptable général ;
Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ;
Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;
Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé.
Au 31 décembre 2025, la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 270 360 €.

3.2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	17 721	-	17 721
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	136 226	136 226	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 113	2 113	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	137 948	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	1646 787	1646 787	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	70 602	70 602	-
	Charges constatées d'avance	362 926	362 926	-
TOTAL		2 374 322	2 356 601	17 721

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

3.2.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	2 113
Etat	-
Divers	-
TOTAL	2 113

3.2.4. Actif circulant / dépréciations

3.2.4.6. Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	6 141	264 219	-	270 360
Créances	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	6 141	264 219	-	270 360

3.2.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour 362 926 €.

3.3. Capitaux propres

3.3.1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice :	200	500 000
Mouvements :	800	2 000 000
Position fin de l'exercice :	1 000	2 500 000

3.3.2. Actions propres, parts bénéficiaires

La société ne détient aucune action propre à la clôture de l'exercice.

3.3.3. Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000	2 000 000	-	2 500 000
Réserves, primes et écarts	895 217	-	-	895 217
Report à nouveau	5 117 406	-	2 273 560	2 843 846
Résultat	-2 273 560	-805 887	-2 273 560	-805 887
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	258 685	21 506	-	280 191
Autres	-	-	-	-
TOTAL	4 497 748	1 215 619	-	5 713 368

3.3.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SAS ARC Atlante
 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz
 35200 RENNES CEDEX
 Siren : 352 111 009

3.4. Passifs et provisions

3.4.1. Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentation s : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	258 685	21 506	-	280 191
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	85 700	15 000	16 644	84 057
TOTAL	344 385	36 506	16 644	364 248

3.4.1.6. Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	70 700	-	16 644	54 057
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	15 000	15 000	-	30 000
TOTAL	85 700	15 000	16 644	84 057

3.4.1.7. Provisions pour médaille du travail

La convention collective appliquée dans notre entité prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 54 057 €. Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité),
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille

3.5. Dettes

3.5.1. Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	4 860 000	4 860 000	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		44 463	44 463	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		905 673	905 673	-	-
Personnel et comptes rattachés		404 380	404 380	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		631 151	631 151	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	428 041	428 041	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	73 415	73 415	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		26 009 766	26 009 766	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		59 718	59 718	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		33 416 608	33 416 608	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

3.5.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	310 886
Charges sociales provisionnées	162 843
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	652 322
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	93 494
Sécurité sociale	52 267
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	1 271 813

3.6. Compte de résultat

3.6.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	2 058 784	-	2 058 784
— Biens			
— Services	7 785 431	-	7 785 431
Chiffre d'affaires net	9 844 215	-	9 844 215

Le chiffre d'affaires des opérations de promotions immobilières considérées comme des opérations à long terme est constaté suivant la méthode de l'achèvement.

3.6.1.6. Résultat exceptionnel

Nature	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel	-	-
Ecritures comptables d'origine purement fiscale	21 509	-
Changements de méthode comptables comptabilisés en résultat plutôt qu'en capitaux propres		-
Corrections d'erreurs	-	-
TOTAL	21 509	-

Les écritures comptables d'origine purement fiscale correspondent aux dotations aux amortissements dérogatoires.

3.6.1.7. Résultat financier

Nature	Charges financières	Produits financiers
Rémunération des Comptes courants	27 612	-
Abandon de compte courants Arc Atlante	-	2 000 000
Résultats des filiales	10 869	102 933
Frais financiers Builder	32 946	-
Frais financiers programmes	85 925	-
Autres éléments financiers	-	3 750
TOTAL	157 352	2 106 683

4. Informations relatives à la fiscalité

4.1. Crédits d'impôt

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt mécénat	1 200 €
Total	1 200 €

4.2. Impôt sur les bénéfices

4.2.1. Ventilation

Résultat courant		Résultat exceptionnel
— Résultat avant impôts	-1 666 011	-21 506
Impôt au taux de : 25%	-	-
— Impôt sur PVL	-	-
— Crédits d'impôts		
Résultat après impôts	-1 666 011	-21 506

4.2.2. Intégration fiscale

Depuis le 23/03/2017, la SAS Groupe Arc est membre du groupe d'intégration fiscale formé avec la SAS Arc Atlantique, société tête de groupe. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlantique.

Au 31/12/2024, Groupe Arc n'a comptabilisé aucun IS.

En application de la convention d'intégration fiscale, la SAS ARC ATLANTIQUE a transféré à sa filiale intégrée la SAS GROUPE ARC une somme égale à l'économie d'IS résultant de son propre déficit fiscal pour un montant de 880 431 €.

5. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	322 628	322 628
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

- Le taux d'actualisation utilisé est de 3.98 %.
- Le taux charges sociales retenu est de 45 %.
- Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3 %.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 321 132 euros au 31 décembre 2025.

5.2. Engagements financiers donnés et reçus

Groupe ARC a reçu des cautions et des garanties (garantie financière d'achèvement, cautions diverses, caution de paiement) et bénéficie d'ouverture de crédit dans le cadre de concours bancaires accordés par le pool bancaire à toutes les sociétés filiales d'Arc Atlante.

Le montant des cautions reçues dans le cadre du financement par builder totalise 1500 K€ au 31 décembre 2025.

Le montant des cautions diverses s'élève à 93 K€ au 31 décembre 2025.

Le montant des garanties financières d'achèvement en cours au 31 décembre 2025 s'élève à 587 K€.

5.3. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Véhicules
Redevances payées	153 913
Redevances à payer	
A 1 an au plus	104 465
1 an à 5 ans	110 467
Valeurs résiduelles	179 091

6. Informations relatives à l'effectif

6.1. Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à : 36

GROUPE ARC

Certifié conforme à l'original

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.500.000 euros

Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthoz - RENNES (Ille et Vilaine)
709.200.323 R.C.S. RENNES

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

EXERCICE 2025
(Clos le 31.12.2025)

RAPPORT DE GESTION DU 26 MAI 2026 PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2026

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire aux fins de vous soumettre les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 et de vous rendre compte de l'exécution du mandat que vous nous avez confié.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture du rapport du Commissaire aux comptes.

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, le présent rapport doit exposer :

- la situation de la Société durant l'exercice écoulé.
- son évolution prévisible,
- les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice, et la date à laquelle il est établi,
- ses activités en matière de recherche et de développement.

I - SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

La crise immobilière s'est installée avec la remontée des taux d'intérêt au 2^e semestre 2022 et perdure depuis lors, dans le logement neuf comme dans le tertiaire. Même si les taux d'intérêt se sont détendus, l'année 2025 n'a pas montré de net signe d'amélioration, en l'absence de nouvelle loi fiscale. Dès lors, le taux d'écoulement des ventes aux particuliers est toujours faible, les investisseurs ne se positionnant pas sur le marché immobilier.

Le Groupe Arc a cependant tiré son épingle du jeu avec des ventes réalisées :

- sur des programmes achevés ou proches de l'achèvement, ce timing étant favorable à l'accession à la propriété.
- sur des territoires qui présentent une rareté d'opérations ou un emplacement exceptionnel : le bord de mer, les villes moyennes en dehors des métropoles
- sur des programmes avec des prix de vente bas, bénéficiant éventuellement de la TVA à 5.5% permettant aux acquéreurs occupants d'obtenir des financements
- sur un programme en centre-ville de Nantes vendu en démembrement de propriété.

DS
PG

En complément, le Groupe a réalisé des ventes en bloc de logements soit pour atteindre plus facilement la pré-commercialisation, soit pour dé-risquer totalement une opération, soit pour achever la commercialisation. En tertiaire, le Groupe a vendu des locaux de bureaux qui arrivaient à l'achèvement pour un propriétaire occupant et des locaux loués à un investisseur qui recherche exclusivement ce type de biens.

De fait, le Groupe Arc maintient son stock de lots terminés invendus à un niveau bas.

Les directeurs régionaux œuvrent toujours activement pour revendre les fonciers qui ne sont plus viables en promotion. Une revente de maison a été réalisée en 2025, d'autres sont sous promesse avec des ventes intervenues ou à intervenir en 2026.

Les coûts de construction ont un peu baissé au moins en périphérie des villes, plus accessibles que les centres mais pas dans toutes les régions. Nous sommes toujours confrontés à des difficultés en Pays de Loire par exemple. Les normes environnementales et les recours contre les permis de construire renchérissent les prix de revient.

Le Groupe Arc dans son ensemble, a comptabilisé 394 lots en réservation (ou « équivalents lots » s'agissant de bureaux) pour un chiffre d'affaires réservé TTC de 103 M€ contre 262 lots et 71 M€ au 31/12/2024, signant ainsi une hausse de 45% du CA réservé. Ce chiffre d'affaires 2025 en hausse est surtout la traduction de ventes en bloc réalisées en Pays de Loire (Bureaux et logements) alors que le taux d'écoulement des ventes à la découpe est toujours faible et inférieur à 4% sur les 3 régions. Le chiffre d'affaires n'est toujours pas satisfaisant au regard des charges de structure du Groupe. Au global, avec les ventes en bloc, le taux d'écoulement s'est affiché à 6.49% contre 4.18% en 2024. Le chiffre d'affaires réservé s'est décomposé en 62 M€ de ventes aux particuliers 41 M€ sur 7 ventes en bloc.

Les signatures d'actes se sont élevées à **307 lots (ou équivalents lots)**, contre 292 un an plus tôt, soit + 5%, pour un CA TTC signé de 76 M€ contre 109 M€ un an plus tôt.

Les réservations ont été réparties en nombre de lots de la manière suivante :

- 34 % en Bretagne soit 135 lots pour un CA réservé TTC (en TVA 20 %) de 42 M€ (41% du CA).
- 54 % en Pays de Loire soit 212 lots pour un CA de 48 M€ (47 % du CA).
- 12 % en Ile de France soit 47 lots pour un CA de 13 M€ (12 % du CA).

Le Groupe a revendu une maison en 2025, faute d'avoir pu la regrouper avec le foncier adjacent ainsi qu'une partie du foncier pour réaliser l'opération L'Ancrage sur Arc Promotion Sud Bretagne. D'autres cessions de fonciers, non viables en promotion immobilière dans le contexte actuel, sont prévue en 2026. L'une d'entre elle a donné lieu à provision en 2025.

Les honoraires de gestion ont progressé en 2025 même si le niveau est encore trop faible, par manque d'opérations en travaux. Les honoraires de commercialisation ont également progressé et sont satisfaisants.

Les achats et charges externes (hors achats stockés) ont baissé, soit de manière volontaire (compression de budget, renégociation de contrats) soit naturellement par la baisse d'activité. La masse salariale a diminué du fait des salariés partis et non remplacés. Ces 2 postes ont permis de réduire les charges de structure de 1 100 K€ entre 2024 et 2025.

Le résultat financier provient en grande partie de produits issus de l'abandon de comptes courant fait par la SAS Arc Atlante, à hauteur de 2 000 K€

Le boni d'IS constaté résulte de la convention d'intégration fiscale. Il est acquis immédiatement à la filiale.

Les principaux postes du compte de résultat de la SAS GROUPE ARC au cours de l'exercice s'analysent de la façon suivante : (arrondis en K€).

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Produits d'exploitation dont :</u>	<u>11.264</u>	<u>10.371</u>
- Production vendue + production stockée + CPI	: 3.344	3.093
- Honoraires de gestion	: 5.209	4.717
- Honoraires de commercialisation	: 1.459	1.199
- Loyers	: 317	319
- Convention Assistance ARC ATLANTE	: 323	381
- Refacturations et autres produits	: 485	417
- Reprise amortissements, dépréciation et provisions	: 17	245
- Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	: 110	
<u>Charges d'exploitation dont :</u>	<u>14.880</u>	<u>14.953</u>
- Achats stockés	: 3.593	3.022
- Autres achats et charges externes	: 4.805	5.132
- Impôts et taxes	: 277	272
- Salaires et charges sociales	: 5.623	6.396
- Dotations aux amortissements	: 128	131
- Dotations aux provisions	: 279	77
- VNC des immos corporelles et incorporelles cédées	: 175	0
<u>Résultat d'exploitation :</u>	<u>- 3.615</u>	<u>- 4.582</u>
- Produits financiers	: 2.107	1.836
- Charges financières	: - 157	- 262
<u>Résultat courant avant impôt</u>	<u>- 1.666</u>	<u>- 3.008</u>
<u>Résultats exceptionnels</u>	<u>- 22</u>	<u>21</u>
Participations des salariés aux résultats	: 0	0
IS	: 886	713
<u>Résultat net</u>	<u>- 801</u>	<u>- 2.274</u>

II - PERSPECTIVES D'AVENIR

1/ Pour la SAS GROUPE ARC

Pour la SAS GROUPE ARC, le résultat 2026 devrait être à nouveau négatif mais selon une mesure incertaine car il dépend principalement du montant des honoraires de gestion et de commercialisation, ceux-ci étant étroitement liés aux opérations déjà engagées mais aussi à celles que l'on pourra lancer en travaux cette année, en fonction de la purge des PC sous recours et de l'atteinte des pré-commercialisations.

2/ Pour le GROUPE

En 2026 et 2027 des ventes en bloc seront réalisées pour soutenir un rythme de commercialisation qui reste faible.

Les nombreux recours contre les permis trouvent peu à peu une issue qui permet la mise en commercialisation de nouvelles opérations notamment en région parisienne et dans le Morbihan.

Les appels d'offres se font sur des permis de construire qui incluent la nouvelle réglementation thermique RE2025 induisant une nouvelle augmentation des coûts de construction.

Le Groupe peut compter sur sa trésorerie, ses accords bancaires et ses fonds propres pour continuer son activité dans les années à venir.

III - FILIALES, PARTICIPATIONS et SOCIETES CONTROLEES

1/ Listes des Filiales et Participations :

La SAS Groupe Arc détient 10% de la SCI Arc Investissement, 1% d'Arc Promotion Ouest, 1% d'Arc Développement, 1% de la SNC Arc Promotion Tardieu, 5% de chacune des 5 SCI Actipôle (Bâtiment A, B, C, E et F), ainsi que 80 % de la SNC Arc Aménagement.

2/ Prises de participations :

Néant

IV - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Néant

V - ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

VI – ACTIVITÉS EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre Société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice.

VII – DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du montant total des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	néant
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture				

Factures émises et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	1	1
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	2 624	2 624
% du CA HT de l'exercice	-	-	-	NS	NS
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture
--	--

VIII - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'imputer au poste « REPORT A NOUVEAU » l'intégralité du résultat de l'exercice soit la somme de – **801.336,60 €**.

Le poste « REPORT A NOUVEAU » se trouvant ainsi porté à hauteur de **2.042.509,42 €** (2.843.846,02 € - 801.336,60 €).

IV – DOTATION A LA RESERVE LEGALE

Sans objet : déjà dotée en totalité à hauteur de 50.000 € (10 % du capital social).

X – DECLARATIONS FISCALES

1/ Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. nous vous rappelons, en outre, qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2/ Dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.

L'article 223 quater du C.G.I. impose aux sociétés passibles de l'I.S. de soumettre chaque année à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de leurs actionnaires ou associés le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39.4 du C.G.I. ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges :

Nous vous informons qu'aucune dépense ou charges visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été supportée par la société.

3/ Frais généraux non déductibles fiscalement visés à l'art. 39.5 du C.G.I.

La société a réintégré fiscalement 114.919 € de loyers et 8.328 € d'amortissements non déductibles des véhicules de fonction.

Avant que soit donné lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur les différents contrôles et vérifications auxquels il a procédé, vous avez la possibilité de nous demander toutes explications ou précisions supplémentaires sur les divers documents que nous vous présentons maintenant : le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui sont soumis à votre approbation.

Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote est également à votre disposition.

Nous vous invitons à voter favorablement ces résolutions soumises à votre approbation et à donner quitus au Président pour son mandat au cours de l'exercice écoulé.

DocuSigned by:

60635BE1A1B1446...



Le 26/06/2026

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
philippe Girard
60635BE1A1B1446...

GROUPE ARC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la
Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-
Grégoire Cedex

GROUPE ARC

société par actions simplifiée unipersonnelle
1 RUE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ
35200 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale de la société GROUPE ARC,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "changement de règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "3.2.1 Etat des stocks" de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 27 mai 2026 à Saint-Grégoire

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Kristell Dicharry, Associée

Signé par
KRISTELL DICHARRY
63363266316139622d3437353...

GROUPE ARC

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent	
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement (II)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	42 097	37 239	4 858	10 202	
		Fonds commercial					
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	110 000		110 000	235 000	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL	152 097	37 239	114 858	245 202	
	Immobilisations corporelles	Terrains	247 463		247 463	247 463	
		Constructions	2 609 230	1 357 208	1 252 022	1 336 028	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles	531 237	447 807	83 430	66 811	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL	3 387 931	1 805 015	1 582 915	1 650 303	
	Immobilisations financières (2)	Participations	64 450		64 450	64 550	
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés	8 000		8 000	8 000	
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	17 720		17 720	18 014	
	TOTAL		90 170		90 170	90 564	
Total de l'actif immobilisé (III)			3 630 200	1 842 255	1 787 945	1 986 070	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements					
		En-cours de production de biens	31 651 192	264 219	31 386 973	30 365 806	
		En-cours de production de services					
		Produits finis	6 141	6 141			
		Marchandises					
		TOTAL	31 657 334	270 360	31 386 973	30 365 806	
	Créances (3/4)	Avances et acomptes versés sur commandes	1 158 173		1 158 173	1 375 524	
		Créances Clients et Comptes rattachés	136 225		136 225	444 174	
		Autres créances	1 861 999		1 861 999	2 219 729	
		Charges constatées d'avance	362 926		362 926	245 311	
		Capital souscrit appelé, non versé					
		TOTAL	2 361 151		2 361 151	2 909 215	
	VMP	Actions propres					
		Autres titres					
		Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
			Disponibilités	2 555 102		2 555 102	1 827 804
TOTAL		2 555 102		2 555 102	1 827 804		
Total de l'actif circulant (IV)			37 731 761	270 360	37 461 400	36 478 351	
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			41 361 961	2 112 615	39 249 345	38 464 421	
Renvois : (1) Dont droit au bail					110 000	235 000	
(2) Dont à moins d'un an							
(3) Dont à moins d'un an					2 361 151		
(4) Dont à plus d'un an							
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		



Bilan Passif

GROUPE ARC

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 2 500 000)	2 500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 233	18 233
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	826 983	826 983
	Report à nouveau	2 843 846	5 117 405
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-801 336	-2 273 559
	Situation nette avant répartition	5 437 726	4 239 063
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	280 191	258 684
	Total des capitaux propres (I)	5 717 917	4 497 748
	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques	30 000	15 000
	Provisions pour charges	54 056	70 700
	Total des provisions (II)	84 056	85 700
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 860 000	3 360 000
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	44 463	28 110 402
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	4 904 463	31 470 402
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 673	418 671
	Dettes fiscales et sociales	1 567 750	1 961 525
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 069 484	30 373
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	33 447 371	33 880 973
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	39 249 345	38 464 421
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	33 447 371	33 880 973

GROUPE ARC

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	2 058 784		2 058 784	1 362 213
	- Services	7 785 430		7 785 430	7 024 965
	Montant net du chiffre d'affaires	9 844 214		9 844 214	8 387 179
	Production stockée			1 285 386	1 730 823
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			16 643	245 135
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			110 396	
	Autres produits			7 190	8 468
Total des produits d'exploitation (I)				11 263 831	10 371 606
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			8 398 061	8 153 786
	Impôts, taxes et versements assimilés			276 553	272 288
	Salaires			3 769 079	4 201 219
	Cotisations sociales			1 853 560	2 194 718
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 645	130 964
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			264 219	
	Dotations aux provisions			15 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			174 878	
	Autres charges			174	77
Total des charges d'exploitation (II)				14 879 172	14 953 054
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-3 615 341	-4 581 447
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)			102 933	1 830 767
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			3 750	4 550
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			2 000 000	237
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				2 106 683	1 835 555
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			157 352	262 425
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				157 352	262 425
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				1 949 330	1 573 129
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				-1 666 011	-3 008 318



Compte de résultat

GROUPE ARC

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4) (VII)		56 358
Charges exceptionnelles (5) (VIII)	21 506	35 052
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-21 506	21 305
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	-886 181	-713 453
Total des produits (I + III + V + VII)	13 370 514	12 263 519
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 171 850	14 537 079
BÉNÉFICE OU PERTE	-801 336	-2 273 559
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	91 104	68 093
(2) Dont produits concernant les entités liées	102 933	1 830 767
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

Au cours de l'exercice, la société Groupe Arc a bénéficié de l'abandon d'un compte courant d'associé pour un montant de 2 M€, consenti par sa société mère, Arc Atlante.

Parallèlement, la société Groupe Arc a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 2 M€, réalisée par incorporation de comptes courants d'associés.

1.2. Événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Néant.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

2.1.1. Règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

2.1.2. Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation :

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- A la durée de l'exercice comptable.

2.2. Changement de règles et méthodes comptables

2.2.1. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice 2024".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés à la suite de cette annexe dans la rubrique « Comptes annuels de transition ».

Sur l'exercice 2025, les principaux postes impactés par l'application du règlement ANC N°2022-06 sont les suivants :

Au niveau du compte de résultat :

- Les produits de cessions d'immobilisations réalisés en 2025 s'élèvent à 110 396 € et sont présentés en produits d'exploitation quand en 2024, ils s'élevaient à 56 358 € et étaient présentés en résultat exceptionnel.
- Les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées en 2025 s'élèvent à 174 878 € et sont présentés charges d'exploitation quand en 2024, elles s'élevaient à 13 391 € et étaient présentés en résultat exceptionnel.
- A la suite de la suppression de la technique du transfert de charges, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

- Remboursements de charges de personnel : comptabilisés au compte 649 « Remboursements sécurité sociale » donc directement en déduction du poste « Salaires » ;
- Refacturations de charges : comptabilisés au compte 708 « Refacturation charges de copro. » et « Refacturation Charges d'impôts dans le poste « Production vendue » ;
- Indemnités d'assurance reçues : comptabilisés pour un montant de 5029 € au compte 7587 « Indemnités d'assurance » dans le poste « Autres produits ».

Au bilan :

- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 245 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ». Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 363 K€ et sont présentées dans la rubrique « Créances ».
- Les dettes de comptes courants d'associés s'élevaient à 28 097 K€ au titre de 2024 et étaient présentés sur la ligne du passif « Emprunts et dettes financières diverses ». Les dettes de comptes courants d'associés au titre de 2025 s'élèvent à 26 009 K€ et sont présentés dans la rubrique « Autres dettes ».

3. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés par la suite.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

3.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	279 838	-	127 740	152 098
Corporelles	Terrains	247 464	-	-	247 464
	Construction sur sol propre	1 903 039	-	-	1 903 039
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	802 538	10 390	106 737	706 191
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	15 422	65 591	47 724	33 289
	Matériel de bureau et mobilier informatique	503 208	28 811	34 071	497 948
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	3 471 671	104 792	188 531	3 387 932
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	64 550	-	100	64 450
	Autres titres immobilisés	8 000	-	-	8 000
	Prêts et autres immobilisations financières	18 015	201	495	17 721
	TOTAL IV	90 565	201	595	90 171
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	3 842 073	104 994	316 866	3 630 201

3.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement – TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles – TOTAL II		34 636	5 344	2 740	37 239
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	767 943	44 616	-	812 559
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	601 606	38 875	95 831	544 649
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	15 026	8 328	9 499	13 854
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	436 793	30 483	33 323	433 953
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		1 821 367	122 301	138 653	1 805 016
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		1 856 003	127 645	141 393	1 842 255

3.1.3. Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Mobilier appartement témoin	Linéaire	1 à 2 ans

3.1.4. Dépréciations de l'actif immobilisé

Aucune dépréciation de l'actif immobilisé n'a été constatée au cours de l'exercice.

3.1.5. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	34 636	5 344	-	2 740	-	37 239
Corporelles	1 821 367	122 301	-	138 653	-	1 805 016
Financières	-		-		-	-
TOTAL	1 856 003	127 645	-	141 393	-	1 842 255

3.1.6. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

3.1.6.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.6.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.6.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières et titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Lorsque la valeur actuelle à la date de clôture est inférieure à la valeur d'actif brut, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

3.1.7. Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau en avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en %)	Quote part résultat	Valeurs comptables des titres détenus		Bilan		Résultat dernier exercice	Compte de résultat		
					Brute	Nette	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers		Charges	Produits	
							Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif		QP de perte compte 664	QP de bénéfice compte 761	Produits financiers sur avance C/C
SCI Arc Investissement	260 000	331 576	10%	7 158	26 000	26 000	13 617		71 576		7 157,56	
SCI Actipole A	130 000	242 022	5%	5 601	6 500	6 500	8 828		112 022		5 601,12	
SCI Actipole B	65 000	78 406	5%	670	3 250	3 250	3 823		13 406		670,31	
SCI Actipole C	130 000	187 079	5%	2 854	6 500	6 500	4 547		57 079		2 853,94	
SCI Actipole E	130 000	206 801	5%	3 840	6 500	6 500	9 775		76 801		3 840,06	
SCI Actipole F	130 000	196 291	5%	3 315	6 500	6 500	5 531		66 291		3 314,55	
SCI Arc développement	100 000	-117 048	1%	-2 170	1 000	1 000		2 766	-217 048	2 170,48		
SCCV AP Ouest	20 000	-849 903	1%	-8 699	200	200	7 101		-869 903	8 699,03		
SNC Arc Aménagement	10 000	108 624	80%	78 899	8 000	8 000	711 935		98 624		78 898,86	
Arc Promotion Tardieu	10 000	69 598	1%	596	100	100			59 598		595,98	
TOTAL	985 000	453 446		92 063	64 550	64 550	765 156	2 766	-531 554	10 870	102 932	

Toutes les sociétés filles clôturent leurs comptes au 31/12/2025.

3.2. Actif circulant

3.2.1. État des stocks

Les stocks sont évalués en application des dispositions du plan comptable général ;
Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ;
Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;
Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé.
Au 31 décembre 2025, la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 270 360 €.

3.2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-
	Prêts		-	-
	Autres immobilisations financières		17 721	17 721
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-
	Autres créances clients		136 226	136 226
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 113	2 113
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	137 948	137 948
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés		1646 787	1646 787
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		70 602	70 602
	Charges constatées d'avance		362 926	362 926
TOTAL		2 374 322	2 356 601	17 721

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

3.2.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	2 113
Etat	-
Divers	-
TOTAL	2 113

3.2.4. Actif circulant / dépréciations

3.2.4.6. Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	6 141	264 219	-	270 360
Créances	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	6 141	264 219	-	270 360

3.2.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour 362 926 €.

3.3. Capitaux propres

3.3.1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice :	200	500 000
Mouvements :	800	2 000 000
Position fin de l'exercice :	1 000	2 500 000

3.3.2. Actions propres, parts bénéficiaires

La société ne détient aucune action propre à la clôture de l'exercice.

3.3.3. Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000	2 000 000	-	2 500 000
Réserves, primes et écarts	895 217	-	-	895 217
Report à nouveau	5 117 406	-	2 273 560	2 843 846
Résultat	-2 273 560	-805 887	-2 273 560	-805 887
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	258 685	21 506	-	280 191
Autres	-	-	-	-
TOTAL	4 497 748	1 215 619	-	5 713 368

3.3.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SAS ARC Atlante
 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz
 35200 RENNES CEDEX
 Siren : 352 111 009

3.4. Passifs et provisions

3.4.1. Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentation s : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	258 685	21 506	-	280 191
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	85 700	15 000	16 644	84 057
TOTAL	344 385	36 506	16 644	364 248

3.4.1.6. Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	70 700	-	16 644	54 057
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	15 000	15 000	-	30 000
TOTAL	85 700	15 000	16 644	84 057

3.4.1.7. Provisions pour médaille du travail

La convention collective appliquée dans notre entité prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 54 057€. Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité),
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille

3.5. Dettes

3.5.1. Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	4 860 000	4 860 000	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		44 463	44 463	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		905 673	905 673	-	-
Personnel et comptes rattachés		404 380	404 380	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		631 151	631 151	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	428 041	428 041	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	73 415	73 415	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		26 009 766	26 009 766	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		59 718	59 718	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		33 416 608	33 416 608	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

3.5.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	310 886
Charges sociales provisionnées	162 843
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	652 322
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	93 494
Sécurité sociale	52 267
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	1 271 813

3.6. Compte de résultat

3.6.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	2 058 784	-	2 058 784
— Biens			
— Services	7 785 431	-	7 785 431
Chiffre d'affaires net	9 844 215	-	9 844 215

Le chiffre d'affaires des opérations de promotions immobilières considérées comme des opérations à long terme est constaté suivant la méthode de l'achèvement.

3.6.1.6. Résultat exceptionnel

Nature	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel	-	-
Ecritures comptables d'origine purement fiscale	21 509	-
Changements de méthode comptables comptabilisés en résultat plutôt qu'en capitaux propres		-
Corrections d'erreurs	-	-
TOTAL	21 509	-

Les écritures comptables d'origine purement fiscale correspondent aux dotations aux amortissements dérogatoires.

3.6.1.7. Résultat financier

Nature	Charges financières	Produits financiers
Rémunération des Comptes courants	27 612	-
Abandon de compte courants Arc Atlante	-	2 000 000
Résultats des filiales	10 869	102 933
Frais financiers Builder	32 946	-
Frais financiers programmes	85 925	-
Autres éléments financiers	-	3 750
TOTAL	157 352	2 106 683

4. Informations relatives à la fiscalité

4.1. Crédits d'impôt

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt mécénat	1 200 €
Total	1 200 €

4.2. Impôt sur les bénéfices

4.2.1. Ventilation

Résultat courant		Résultat exceptionnel
— Résultat avant impôts	-1 666 011	-21 506
Impôt au taux de : 25%	-	-
— Impôt sur PVL	-	-
— Crédits d'impôts		
Résultat après impôts	-1 666 011	-21 506

4.2.2. Intégration fiscale

Depuis le 23/03/2017, la SAS Groupe Arc est membre du groupe d'intégration fiscale formé avec la SAS Arc Atlantique, société tête de groupe. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlantique.

Au 31/12/2024, Groupe Arc n'a comptabilisé aucun IS.

En application de la convention d'intégration fiscale, la SAS ARC ATLANTIQUE a transféré à sa filiale intégrée la SAS GROUPE ARC une somme égale à l'économie d'IS résultant de son propre déficit fiscal pour un montant de 880 431 €.

5. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	322 628	322 628
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

- Le taux d'actualisation utilisé est de 3.98 %.
- Le taux charges sociales retenu est de 45 %.
- Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3 %.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 321 132 euros au 31 décembre 2025.

5.2. Engagements financiers donnés et reçus

Groupe ARC a reçu des cautions et des garanties (garantie financière d'achèvement, cautions diverses, caution de paiement) et bénéficie d'ouverture de crédit dans le cadre de concours bancaires accordés par le pool bancaire à toutes les sociétés filiales d'Arc Atlante.

Le montant des cautions reçues s'élève à 4 860 K€ au 31 décembre 2025, dont 1 500 K€ au titre du financement builder et 3 360 K€ correspondant à des lignes spécifiques.

Le montant des cautions diverses s'élève à 93 K€ au 31 décembre 2025.

Le montant des garanties financières d'achèvement en cours au 31 décembre 2025 s'élève à 587 K€.

5.3. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Véhicules
Redevances payées	153 913
Redevances à payer	
A 1 an au plus	104 465
1 an à 5 ans	110 467
Valeurs résiduelles	179 091

6. Informations relatives à l'effectif

6.1. Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à : 36